Publié le 24 janvier 2017

Zac du Bordelan : cap sur la plaisance

En gestation depuis près de 30 ans, le projet d'un port fluvial touristique se concrétise. Aux commandes, la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (Serl), via un contrat de concession signé avec le syndicat mixte du Bordelan, a en charge l'aménagement atypique d'une zone de 64 hectares qui accueillera une mixité d'activités.

Prévu de longue date, mais n'ayant pu se faire pour cause de difficultés administratives, financières et juridiques, le projet de la **Zac du Bordelan**, avec son emblématique port de plaisance, va enfin voir le jour d'ici une dizaine d'années. Le syndicat mixte du Bordelan et la **Serl** ont signé le 17 novembre le contrat de concession entérinant l'aménagement du futur **port fluvial touristique** et de plusieurs autres pôles d'activités.

Un budget de 24,6 millions d'euros

L'aménagement de la Zac, située en bordure de Saône à Anse, au sud de Villefranche-sur-Saône, s'articulera autour de plusieurs volets : un **port de plaisance** de 350 anneaux (12 000 m^2) et un **port à sec** de 340 places, un **pôle de vie** (commerces et capitainerie – 2 000 m^2), un **pôle d'hébergement touristique** (10 000 m2), 16,5 hectares de lots destinés à des **activités économiques** (50 000 m2 de surface de plancher) et 21 hectares d'espaces naturels. "*Nous avons une mission complète d'aménageur qui ira jusqu'à la commercialisation du site*", explique **Vincent Malfère**, le directeur général de la Serl.

Le cahier des charges de la Sem ? Assurer sur 10 ans le suivi opérationnel des études, les autorisations d'urbanisme, les acquisitions foncières l'aménagement des espaces et des voiries, ainsi que la commercialisation et la promotion du site pour des activités tertiaires et mixtes. Le projet s'élève à 24,6 millions d'euros dont 15,6 millions pour les travaux. Ceux-ci doivent démarrer en 2018 pour s'achever en 2022.

Création de plusieurs filiales

En pratique, la Serl va mettre en place une équipe dédiée sur le projet avec les différentes compétences nécessaires. "*Le projet montre notre agilité et notre capacité d'adaptation*, se réjouit le directeur général. *Cela nous donnera une référence supplémentaire dans nos services proposés aux territoires.*"

"*Ce projet montre bien la diversification de nos activités – la réalisation d'un port est une première pour nous – tout en restant dans notre cœur de métier d'aménageur*", poursuit-il. Ces dernières années, la Sem a créé **plusieurs filiales dans les secteurs de l'énergie photovoltaïque, du portage immobilier et des services**, et a développé une offre d'étude dans le médico-social et la sécurité/sûreté publique.